

L'ELEVAGE DU MOUTON



Généralités

- ★ Durée de gestation 145 jours
- ★ Age de la première mise-bas : à partir de 15 mois ("agnelle"), à deux ans ("antenaïse")
- ★ Prolificité moyenne : 1,65 agneaux toutes races confondues.

3 types de conduite d'élevage selon la période d'activité sexuelle des brebis Bergerie - Prairie - Contre-saison

- ★ Bergerie
 - Races : Suffolk (tête noire), Vendéen (très prolifique), Hampshire
 - Période d'activité sexuelle : de juillet à novembre
 - Période d'agnelage : décembre à avril
 - Agneau : bon valorisateur des concentrés, abattage à un poids de maximum 40 kg à environ 90 jours (agneau de Pâques), viande blanche.
- ★ Prairie
 - Races : Bleu du Maine (prolifique), Charolais, Texel (super viandeux)
 - Période d'activité sexuelle : de septembre à janvier
 - Période d'agnelage : janvier à mai (généralement en bergerie)
 - Agneau : mise à l'herbe à 1 mois, sevrage à 3 mois, abattage à environ 6 mois à un poids de 40-45 kg, viande plus rouge. Si nécessaire, finition au concentré.
- ★ Contre-saison
 - Races : Iles de France, hybrides (Inra 401)
 - Période d'activité sexuelle : presque toute l'année
 - Période d'agnelage : soit de septembre à novembre, soit 3 agnelages en 2 ans
 - Agneau : généralement, conduite en bergerie

Conduite sanitaire



- ★ Agneaux
 - Vermifuge spécifique (taenia et strongles) si mise à l'herbe
 - Traitement contre la coccidiose (1 mois + rappel à 2,5 mois)

- ★ Brebis
 - Parage des onglons minimum 1 fois par an
 - Traitement contre le piétin (vaccin, sulfate de cuivre en pédiluve, AV 5 en spray)
 - Tonte
 - Vermifuge : minimum 3 fois/an (mise à l'herbe, juillet-août et avant la rentrée en bergerie), actif contre les strongles intestinaux et respiratoires, la grande douve et haemonchus.

Logement

- ★ $1 \text{ m}^2/\text{brebis} + 0,25 \text{ m}^2/\text{agneau} < \text{à } 2 \text{ mois d'âge} \text{ ou } 0,5 \text{ m}^2/\text{agneau} > \text{à } 2 \text{ mois d'âge}$
- ★ 40 cm de longueur d'auge/brebis
- ★ Largeur des parcs = $\text{nbre de brebis} * (1 \text{ m}^2 + 0,25 \text{ m}^2 * \text{prolificité}) / 0,4 \text{ m} * \text{nombre de brebis}$.